

**Certificat d'examen de types**  
**n° 02.00.680.002.1 du 18 janvier 2002**

---

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique**  
**doseuse pondérale types P'R 30 et P'R 30 E**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, des dispositions transitoires prévues à l'article 24 de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales et du décret n° 76-279 du 19 mars 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : doseuses.

**FABRICANT :**

PACK'REALISATIONS, 2 RUE DE LA CAILLARDIERE, ZI ANGERS-BEAUCOUZE, 49070 BEAUCOUZE (FRANCE).

**OBJET :**

Le présent certificat renouvelle les décisions suivantes :

- S décision n° 91.00.681.004.1 du 21 février 1991 (1) relative à la doseuse pondérale modèle P'R 30 et
- S décision n° 92.00.681.031.1 du 19 septembre 1992 (2) relative à la doseuse pondérale modèle P'R 30 E.

**INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES:**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro d'approbation de modèle qui est remplacé par le numéro du présent certificat.

**DÉPÔT DE MODÈLE :**

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie sous les références 19.49, DA 19.68 et DA 19.163, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement des PAYS DE LA LOIRE et chez le fabricant.

**VALIDITÉ :**

La limite de validité du présent certificat est fixée au 31 décembre 2008.

- 
- (1) Revue de métrologie, mars 1991 page 304
  - (2) Revue de métrologie, septembre 92, page 1382

**REMARQUE :**

En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à son article 1er ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,  
Par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
L'ingénieur général des mines

E.TROMBONE